

Plateforme Forêt – Gibier Grand Est

Tutoriel 1 : Signaler un dégât de gibier en forêt.

Déroulé du tutoriel	Tutoriel 1 : Signaler un dégât de gibier en forêt.	1
1 ^{er} Préalable : Création de votre compte sur l'espace collaboratif :.....		1
2eme préalable : s'affilier au groupe 'Plateforme Grand Est Forêt-Gibier Signalements de dégâts de gibier – Forêt privée'		3
Signaler un dégât de gibier (interface web)		5
Suivi de votre signalement		8
Signaler un dégât de gibier (application mobile)		9

Pour pouvoir signaler des dégâts de gibier en forêt, il faut au préalable avoir créé son compte sur l'espace collaboratif de l'IGN et rejoint le groupe 'Plateforme Grand Est Forêt-Gibier Signalements de dégâts de gibier – Forêt privée'.

1^{er} Préalable : Création de votre compte sur l'espace collaboratif :

Voir aussi la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=o65IIUK2WVk>

Pour cela, aller sur l'espace collaboratif : <https://espacecollaboratif.ign.fr/>

Cliquer sur le bouton 'Se connecter / s'inscrire'

The screenshot shows the top navigation bar of the IGN collaborative space website. The main heading is 'Bienvenue sur l'Espace collaboratif IGN'. Below this, there are three columns of content. The first column features a magnifying glass icon and text about accessing data, with a blue button 'Se connecter / s'inscrire' circled in red. The second column features a megaphone icon and text about reporting errors, with buttons for 'Parcourir les signalements' and 'Faire un signalement (en mode test)'. The third column features a gear icon and text about managing user information, with a blue button 'Se connecter / s'inscrire'.

Cliquer sur 'Créer un compte', puis remplir les informations demandées.

Créer un compte

Nom *
Prénom *
Nom d'utilisateur *
<small>Votre nom d'utilisateur ne peut contenir que des lettres (non accentuées), chiffres et underscores</small>
Adresse e-mail *
<small>Saisissez une adresse valide et qui n'est pas déjà utilisée par un autre compte</small>
Mot de passe *
<small>Doit contenir au moins 10 caractères dont : 1 majuscule, 1 minuscule, 1 chiffre et un caractère spécial parmi #!^\$(){} ?+*.-/,:;&~_'"@%&</small>
Vérification du mot de passe *

Cocher 'Consentement préalable' et 'J'accepte'

Suite au clic sur le bouton 'S'inscrire' vous recevrez un mail, avec un lien d'activation du compte.

Il faut cliquer sur ce lien pour pouvoir continuer

L'inscription sera effective une fois que vous l'aurez confirmée en cliquant sur le lien d'activation.

2eme préalable : s'affilier au groupe 'Plateforme Grand Est Forêt-Gibier Signalements de dégâts de gibier – Forêt privée'

Rendez-vous sur la page de votre profil (via votre nom d'utilisateur en haut à droite) et cliquez sur le bouton bleu « Voir tous les groupes »

Accueil > Configuration > Mon compte

Mon compte

Mes informations de connexion

Nom d'utilisateur : elianeTest
Nom complet : Eliane Roos
Adresse e-mail : eliane.roos@gmail.com
Identifiant d'utilisateur : 2063
Description : non renseignée

[Voir mon profil public](#)
[Éditer mes informations](#)
[Modifier mon mot de passe](#)
[Supprimer mon compte](#)

Mes groupes

Appartenir à un groupe vous permet d'avoir accès à des fonctionnalités spécifiques :

Saisir des signalements sur des thématiques qui concernent ce groupe particulier (si ce groupe définit ses propres thématiques).
Accéder à des bases de données si ce groupe dispose de permissions adéquates (de niveau lecture, extraction ou écriture) et éventuellement accéder à ces données via un guichet dédié.

Le groupe portant la mention **profil actif** est celui pour le compte duquel vous effectuez des signalements.

Vous ne faites partie d'aucun groupe.

Vous n'avez aucune demande d'affiliation à un groupe en cours.

Pour rejoindre d'autres groupes : [Voir tous les groupes](#)

Recherchez le groupe « [Plateforme Grand Est Forêt-Gibier Signalements de dégâts de gibier – Forêt Privée](#) »

Liste des groupes

Voici la liste des groupes de l'Espace collaboratif. Vous pouvez demander à rejoindre n'importe lequel de ces groupes, mais vous n'y serez accepté qu'après validation d'un gestionnaire.

Si vous souhaitez la création d'un nouveau groupe, faites en la demande auprès de votre chargé de relation habituel ou via le [formulaire de contact](#).

Recherche d'un groupe

plateforme

- Grand-Est - Plateforme Forêt-Gibier - Consultation
- Grand-Est - Plateforme Forêt-Gibier - Signalement dégâts de gibiers Forêt privée**
- Grand-Est - Plateforme Forêt-Gibier - Signalement dégâts de gibiers Forêt publique
- Grand-Est - Plateforme Forêt-Gibier - Valideurs cynégétiques
- Grand-Est - Plateforme Forêt-Gibier - Valideurs forestiers

2 3 4 > >>

Sélectionnez ce groupe et cliquez sur le bouton « Rejoindre »

L'affiliation dans le groupe est automatique.

Lorsque vous consultez votre profil, vous constatez votre appartenance au groupe « Grand Est Plateforme Forêt-Gibier - Signalements de dégâts de gibier – Forêt privée », et le bouton 'Profil actif' activé sur ce groupe. Si ce n'est pas le cas, activez-le.



Mes groupes

Appartenir à un groupe vous permet d'avoir accès à des fonctionnalités spécifiques :

Saisir des signalements sur des thématiques qui concernent ce groupe particulier (si ce groupe définit ses propres thématiques).
Accéder à des bases de données si ce groupe dispose de permissions adéquates (de niveau lecture, extraction ou écriture) et éventuellement accéder à ces données via un guichet dédié.

Le groupe portant la mention **profil actif** est celui pour le compte duquel vous effectuez des signalements.

Grand-Est - Plateforme Forêt-Gibier - Signalements dégâts de gibiers

Voir **Profil actif** Éditer le profil Quitter

Signaler un dégât de gibier (interface web)

(voir aussi : <https://www.youtube.com/watch?v=Ixt8Nh3pQNg>)


Cliquer sur « Menu », puis sur l'onglet Signalement/Nouveau Signalement.



1 – Placer le signalement au bon endroit sur la carte

Cliquer sur le marqueur et le glisser au bon endroit. Il faut placer le marqueur au centre de la zone de dégâts.

Pensez à zoomer pour vous positionner correctement.

Le bouton  vous permet de ramener le signalement au centre de la vue actuelle.



Attention : les outils de croquis sur la gauche de la carte (ajouter un ponctuel, un linéaire, etc.) ne sont pas utiles dans notre cas et ne doivent pas être utilisés.



2 – Vérifier que le groupe est bien ‘Grand-Est Plateforme Forêt-Gibier Signalement dégâts de gibier »



3 - Cliquer sur le thème ‘dégâts de gibier ‘



Remplir les attributs demandés dans la fenêtre qui s'ouvre.
Certains attributs, à la fin du formulaire, ne sont à remplir que par un gestionnaire habilité.

The screenshot shows a web form titled 'Attributs' for the category 'degat_gibier'. It contains several fields with dropdown menus and text boxes. The fields are: 'Nature du déclarant' (dropdown: Propriétaire), 'Surface des dégats (ha)' (text box: 3), 'Statut de la forêt' (dropdown: Forêt privée), 'Parcelle forestière' (text box), 'Structure du peuplement' (dropdown: Taillis simple), and 'Type de régénération' (dropdown: Régénération n°). There is also a 'Voir plus' link and a note about the form's purpose.

4 – Si vous n’êtes pas le propriétaire forestier ou le détenteur du droit de chasse, merci de remplir leurs coordonnées dans la partie ‘Décrire le signalement’. Ces informations sont indispensables pour pouvoir prendre contact avec eux pour la suite de la procédure.

The screenshot shows a form titled 'Décrire le signalement *'. It contains a text area with the following text: 'Si différent du déclarant : - Nom du propriétaire : - Adresse du propriétaire :'. There is a scroll bar on the right side of the text area.

5 – Ajouter éventuellement un document
Par exemple une photo

The screenshot shows a blue button with the text 'Joindre des documents'.

6 – Pensez à soumettre le signalement!

The screenshot shows an orange button with the text 'Soumettre le signalement'.

Une fenêtre s'affiche, vous remerciant de votre contribution.



Suivi de votre signalement

Une fois votre signalement validé (ou rejeté) par le valideur forestier de votre territoire, vous recevrez un mail.

Bonjour,

Votre signalement [510605](#) a bien été pris en compte.
Les modifications ont été apportées dans les bases de données concernées.

Nous vous remercions pour votre contribution.

Cordialement,
L'équipe de l'[Espace collaboratif IGN](#)

Par ailleurs, vous pouvez aller consulter votre signalement via l'onglet Mes signalements (en cliquant sur « Menu » en haut à gauche).



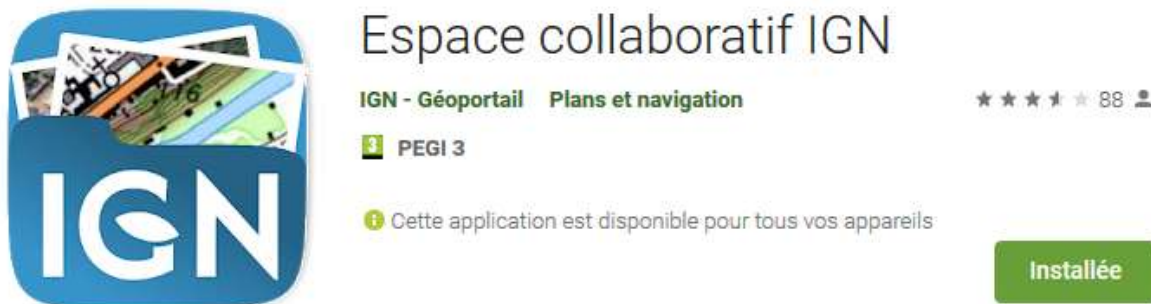
En cliquant sur l'identifiant du signalement, vous pouvez le visualiser. Les réponses au signalement sont indiquées en dessous de la carte.

Signaler un dégât de gibier (application mobile)

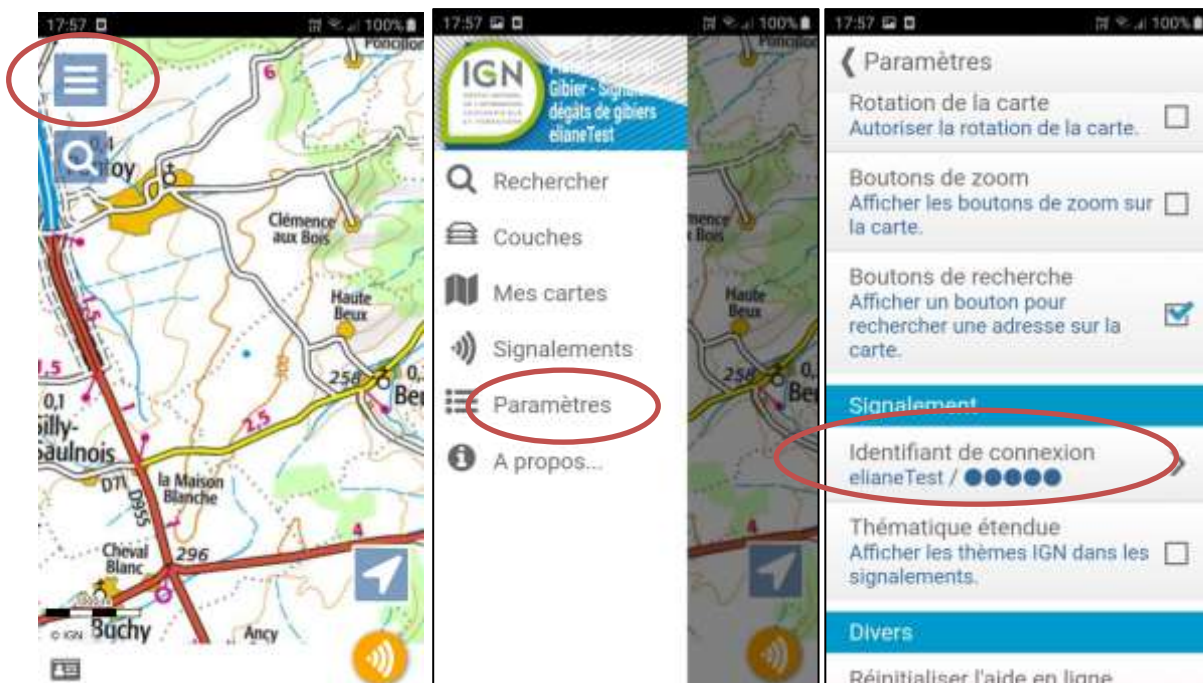
Les dégâts de gibier peuvent également être signalés via l'application mobile de l'espace collaboratif.

Pour cela, il faut au préalable avoir créé un compte sur l'espace collaboratif de l'IGN. Si ce n'est pas encore le cas, rendez-vous en Page 1.

Ensuite, télécharger l'application mobile de l'espace collaboratif, sur Android ou Apple.



Une fois l'application installée et lancée, vous arrivez directement sur l'interface cartographique. Il vous faut entrer vos identifiants espace collaboratif dans l'application. Pour cela cliquez sur Menu (en haut à gauche), puis Paramètres. Renseignez alors vos identifiants Espace collaboratif dans la ligne dédiée.



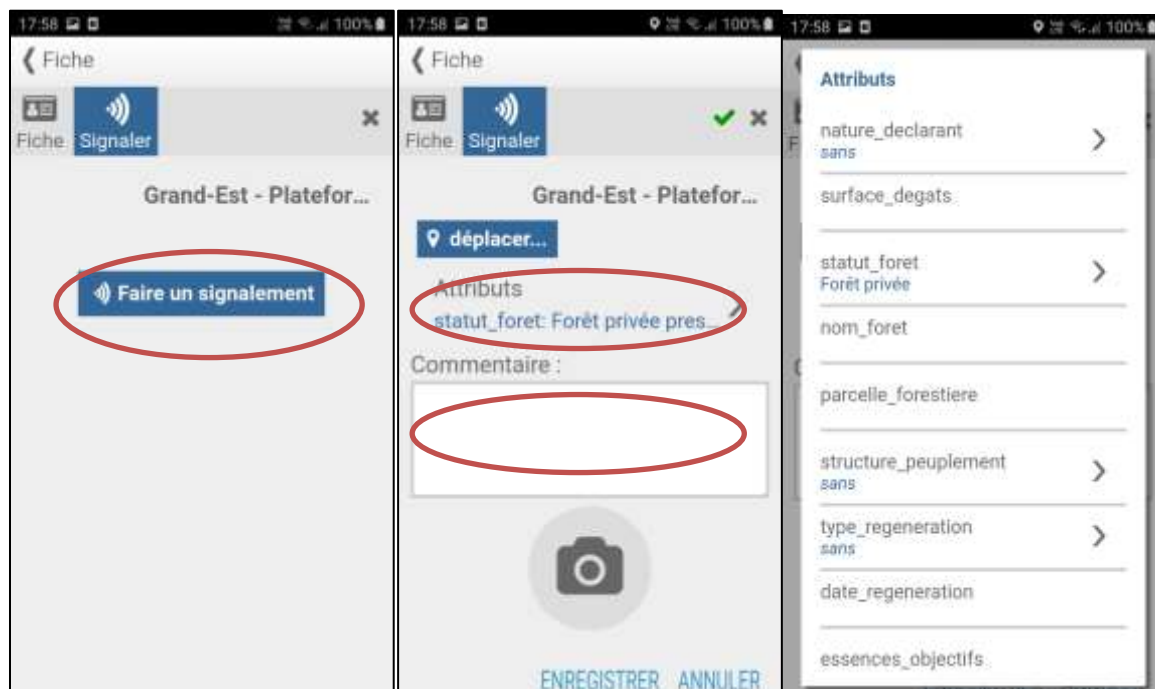
Une fois cette étape réalisée, l'application enregistre les identifiants de connexion et ne les redemande plus.

Vous pouvez à présent faire des signalements. Pour cela revenez sur l'écran d'accueil. Vous pouvez vous localiser soit en naviguant sur la carte, soit en utilisant le bouton flèche bleue (en bas à droite), après avoir activé la fonction localisation de votre smartphone.

Une fois placé au bon endroit, vous pouvez faire le signalement à l'aide du bouton orange en bas à droite.



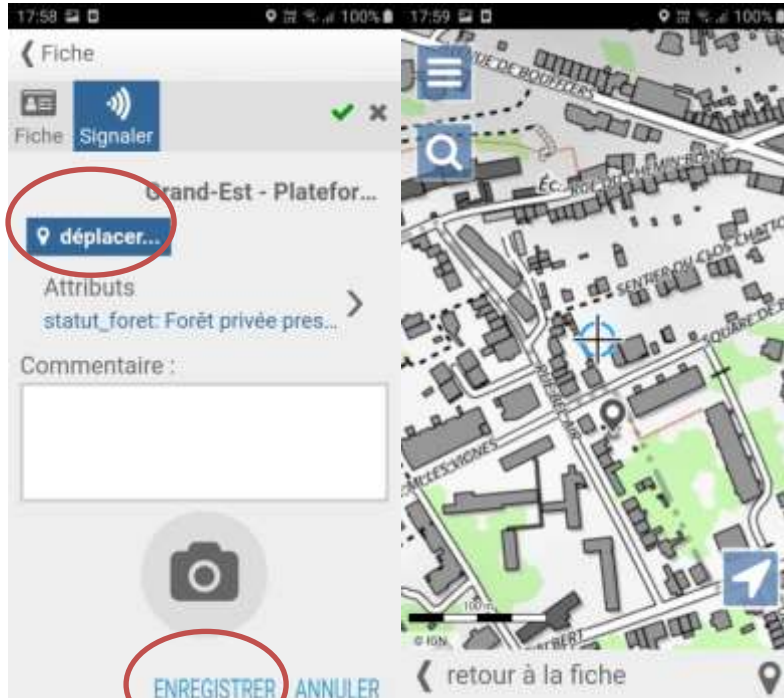
Vérifier que vous êtes dans le bon groupe, puis cliquer sur attributs. La fenêtre de saisie des attributs s'ouvre.



Une fois les attributs remplis, cliquer sur OK'.

Si vous n'êtes pas le propriétaire, pensez à indiquer les coordonnées de celui-ci, ainsi que celles de l'allocataire du droit de chasse, dans la partie 'commentaire'.

Vous pouvez encore déplacer le signalement s'il n'a pas été fait au bon endroit. Ensuite cliquer sur enregistrer.



Vous arrivez sur une fiche récapitulative. Cliquer sur 'envoyer' pour soumettre le signalement. Il est possible de différer cet envoi si vous êtes dans une zone hors connexion.

